

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	33 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans la Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Demain, les partis d'opposition devront aussi prendre leur responsabilité. Ils auront à choisir entre deux attitudes. Nous verrons s'ils aimeront mieux venger leur défaite que servir le pays. — Il ne suffit pas de la connaître, disait un personnage de Courteline, il faut savoir la pratiquer.

Le parti radical va monter au pouvoir dans un moment où tout le monde en a peur. Et il y a de quoi ! Une crise économique, dont l'étendue et la profondeur dépassent tout ce qu'on avait vu, ébranle le vieil édifice social, tandis qu'en plusieurs points du monde la situation politique prend un caractère presque tragique. Ce qui restait du régime parlementaire s'effondre en Allemagne où l'autorité civile capitule avec empressement devant une conjuration de généraux qui préparent le retour du Kronprinz... triomphant de ses défaites ! Au Japon, par l'assassinat et le terrorisme, une dictature militaire s'empare du pouvoir pour préparer la guerre contre la Russie... De quoi demain sera-t-il fait ?

Tous les problèmes se posent à la fois. Au dehors, comme au dedans, les difficultés sont si nombreuses et si menaçantes que nos gouvernants n'auraient pas assez de tout leur temps et de toutes leurs forces pour y faire face. Comment ne nous demanderions-nous pas si l'on s'emploiera à les aider ou à les gêner dans l'accomplissement de cette besogne presque surhumaine et quelle attitude adopteront au Parlement les partis d'opposition ? Vont-ils déclarer au gouvernement une guerre sans trêve ni merci ? Vont-ils l'obliger à dépenser tous ses efforts à se défendre pour ne pas mourir ?

Sans doute, ils se donneraient ainsi la joie d'une savoureuse vengeance et le plaisir superbe de mettre au supplice leurs vainqueurs ! Mais ils nuiraient gravement à ces grands intérêts nationaux qu'ils reprochaient aux radicaux de méconnaître et dont ils se proclamaient les vrais représentants et les bons défenseurs... On pose beaucoup de questions au parti radical qui va prendre le gouvernement. Pourquoi ne poserions-nous pas cette simple question aux partis qui vont prendre l'opposition ?

Ici, comme là, on a ses responsabilités. Et celui qui empêche est aussi coupable que celui qui ne fait pas... Oh ! j'entends déjà la réplique... — Mais vous-même que faisiez-vous ?

Nous savons la suite ! Reproches, récriminations, rançunes qui remuent du cœur à la bouche, invectives, apostrophes !... Et allez donc ! Si l'on commence ainsi, c'est couru ! C'est la bataille.

On trouve ce qu'on veut dans l'histoire, surtout contemporaine ! Elle peut fournir à tout le monde toutes les justifications dont chacun a besoin, toutes les raisons qu'on cherche de mal faire. Si l'on remonte seulement jusqu'en 1919, chaque parti ne manquera pas de découvrir dans les annales de ces douze années des torts à redresser, des injures à venger. Et de représailles en représailles, on pourra mener le pays par une voie douloureuse qu'avec un peu d'abnégation réciproque et quelque faculté, sinon de pardon, du moins d'oubli, il serait facile de lui épargner. Car c'est lui qui risque de payer le prix de ces revanches successives et alternées.

Et tout de même, il faudra bien que ça finisse un jour !

— Mais une opposition, direz-vous, est nécessaire.

— Elle est même bienfaisante. Il ne s'agit donc pas d'y renoncer. Simplement de l'exercer dans l'esprit qui convient. C'est un devoir pour les partis qui forment la minorité d'être vigilants, actifs, rigoureux même. Il faut qu'ils défendent leurs idées, qu'ils proposent leurs solutions, qu'ils opposent leur idéologie à celle du pouvoir. Mais pour eux comme pour lui la grande règle est de faire œuvre utile au bien public. L'opposition sert le pays quand elle contrôle, vérifie, redresse l'action du gouvernement.

Elle lui est nuisible et funeste quand elle l'entrave et le paralyse... Nous verrons bien ce qu'elle choisira.

Notre très distingué confrère, Bertrand de Jouvenel, revient d'Amérique et nous confie que là-bas il a été humilié de ne pas pouvoir répondre aux questions qui lui étaient posées sur l'anatomie et la physiologie du corps économique français. Nous n'avons pas de recensement industriel, nous n'avons pas de recensement commercial. « Sur cette grande circulation des produits et des services et des moyens de paiement qui constitue la vie économique d'un pays, nous ne savons rien ! »

Cela serait pourtant nécessaire, paraît-il, pour préparer cette économie dirigée, organisée et ordonnée qui doit se substituer à l'anarchie actuelle. Il faut analyser notre économie nationale et bien connaître ce que l'on prétend bien gouverner.

Je crois, en effet, que cette méthode expérimentale est bonne et qu'elle est tout à fait dans l'esprit républicain. Seulement, il faut savoir s'en servir. Et ça n'est, fichtre ! pas chez les Américains que nous l'apprenons ! Oh ! là-bas, ils en ont des statistiques et des recensements. Tout y est noté, chiffré, catalogué, fiché, mis en tableaux avec colonnes et accolades. Tout y est figuré en graphiques et diagrammes aux courbes montantes et descendantes !... Ils sont capables de répondre à toutes les questions que vous pouvez leur poser sur l'anatomie et la physiologie du corps économique américain !

Ce qui ne les empêche pas de se trouver dans un tel désarroi qu'ils se demandent s'ils en sortiront et d'avoir, à l'heure actuelle, plus de châteaux à eux tout seuls que toute l'Europe réunie.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les Mais d'autrefois

Les gens qui cherchent midi à quatorze heures prétendent que la fête des Mais tire son origine de la déesse Maia, fille d'Atlas et mère de Mercure et qu'elle nous vient d'Orient apportée par les peuples migrateurs avec leurs religions et leurs coutumes. Ne chicanons pas ces chercheurs ; ne nous arrêtons qu'au charme de la tradition qui veut qu'un fêlé, le 1^{er} mai, le Printemps et le renouveau de la terre.

Les premières traces de ces réjouissances, on les trouve dès le treizième siècle où l'Eglise, après y avoir participé, se désintéressa et s'efforça d'y mettre un frein. Elle n'y réussit guère puisqu'en 1448, le concile d'Angers lui interdit formellement une pratique qui consistait à tirer, dès l'aube, des gens de leur lit, et à les porter entièrement nus dans l'église. En 1491, le concile de Nantes dut revenir à la charge en déclarant : « Quelques personnes, prêtres ou laïcs, ont pris coutume d'aller, de grand matin, le premier jour du mois de mai, dans les maisons de leurs voisins, d'emporter les effets de ceux-ci et de les forcer ensuite à payer pour les ravoir. Cet usage regrettable est défendu désormais. »

La plaisanterie était assez peu spirituelle, mais il en était d'autres. Dès le 18^e siècle et jusqu'en 1810, il était de règle, le 1^{er} mai, de porter à son chapeau une branche de verdure. C'est de là, sans doute, que vient la coutume des filles de Lorraine d'attacher un brin de laurier à la coiffure des garçons. Seulement, dans le lointain passé, celui qui avait omis cette précaution s'exposait à recevoir un seau d'eau sur la tête, lancé par un farceur qui criait : « Je vous prends sans vert ! »

C'était aussi le temps où l'on faisait « chouchouter l'âne » aux mauvaises épouses et aux mauvais maris. Cela consistait à monter un hamlet, la tête tournée du côté de sa queue qu'on tenait en main et à être promené ainsi par la ville au milieu des quolibets et des injures de la foule. On trouve, dans une charte datée en 1404 de Cocherel, le pays qu'ilustra Aristide Briand, la prescription suivante : « Pour icelui, asne chevachier et faire esbattement que l'en disoit accoutumé faire au pays quand les femmes battent leurs maris. »

Plus tard, cependant, les goûts s'affinèrent et la fête du printemps sortit du domaine de la farce pour s'envelopper de poésie. Ce fut d'abord la coutume du « Mai verdoyant » qui s'installa chez les clercs de la basoche et dans la corporation des orfèvres qui, en l'honneur de la Vierge, ornèrent les autels et les taber-

Informations

La France, facteur de conciliation

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, qui a été reçu par le Pape en audience privée, a déclaré, après son entrevue avec le Saint-Père : « J'ai pu constater que la France était regardée actuellement comme un véritable facteur de conciliation parmi le monde si troublé d'aujourd'hui, et que de grandes espérances sont fondées sur elle. »

« D'ailleurs, a ajouté le cardinal Verdier, ce n'est pas seulement la cité du Vatican, mais aussi dans les milieux italiens avec lesquels je me suis trouvé en contact, que j'ai pu observer combien l'exemple de calme et de sérénité que donne la France, et principalement celui que le Président Doumer, ont fait une impression profonde ! Combien son activité lui a attiré ici de respect ! »

En Espagne

Le ministre de l'intérieur annonce que le complot ourdi par la Confédération nationale du travail, et qui devait éclater dans toute l'Espagne le 29 de ce mois, est le plus grave de tous ceux qui ont été fomentés depuis l'avènement de la République.

Le centre du complot était en Andalousie. S'il avait réussi, non seulement cette province aurait été mise à feu et à sang, mais on peut se demander ce qui serait advenu dans le reste de l'Espagne.

A la S. D. N.

Dans sa séance, le conseil de la S. D. N. a repris l'examen du rapport du comité financier et de la situation des Etats de l'Europe centrale.

Après avoir entendu MM. Kienboek pour l'Autriche, Politis pour la Grèce et Kemper pour le Danemark, le conseil a entendu le rapporteur, représentant la Norvège, résumant le débat, a constaté que la première chose à faire serait de charger le comité financier de continuer l'étude de la situation de l'Europe centrale et de constituer une commission mixte avec les représentants du comité financier et les experts des gouvernements intéressés. Il a proposé dans ce sens une résolution, par laquelle le conseil adresse un appel solennel au gouvernement autrichien pour qu'il fasse tous ses efforts pour remplir ses engagements, et au gouvernement hellénique pour qu'il fasse tout son possible pour remplir ses obligations.

Autriche et Allemagne

(Dép. Havas). — A l'occasion de la formation du nouveau cabinet autrichien, MM. Dollfuss et Brüning ont échangé des télégrammes.

Le chancelier autrichien a affirmé que son gouvernement aurait particulièrement à cœur de poursuivre et de renforcer les étroites et fraternelles relations unissant l'Autriche et le Reich. Le chancelier du Reich a répondu en déclarant que le gouvernement allemand ne manquera pas de suivre avec le plus vif intérêt l'activité de M. Dollfuss à qui il souhaite de rendre meilleures les destinées de l'Autriche à laquelle l'Allemagne se sent particulièrement liée.

En Grèce

Ainsi que le laissent prévoir les bruits recueillis au sein des milieux politiques d'Athènes, le gouvernement a démissionné. Tout pronostic sur la solution de la crise est encore prématuré.

Les emprunts bulgares de 1926-1928

La question des emprunts bulgares de 1926 et de 1928 a été renvoyée par le Conseil de la S. D. N. au comité financier.

Au pays des Soviets

Le bureau de presse géorgien à Genève, communique l'information suivante : « On mande de Tiflis : « Tandis qu'au centre de l'U. R. S. S. se poursuivent des préparatifs pour une guerre « imminente », notamment par la transformation de la plupart des usines industrielles en fabriques de munitions, le Caucase se trouve déjà sous le signe de l'état de guerre. »

Toute une série de mesures en font foi. »

« On a vu, dans les provinces de « laboureurs de mai » et de « joyeux. »

Et puis, l'une après l'autre, les provinces imaginèrent des réjouissances dont on trouve encore, ça et là, la tradition ou, tout au moins, le souvenir. C'est à peine si la triblade y trouva place ; la guillemet qui présidait à ces fêtes était de bon aloi. C'était bien les splendides du printemps qu'on célébrait, partout sous une forme naïve et simple et déjà se faisait le proverbe qu'on cite encore :

« Gâté de Mai
Fait l'an gai. »

Daniel BRICE.

Au Maroc

L'évolution très favorable de la situation devant le front de Tadda et du cercle Azilal, qui se traduit par un important mouvement de soumissions, a permis l'occupation sans incident, dans la matinée de samedi, de vingt-et-une hauteurs dominant à l'est, le poste d'Ouenzaden, sur la rive gauche de l'Oued El Abib.

Cette avance, réalisée avec le concours des populations récemment soumise, amorce une couverture importante de la tribu des Aït-Isha, qui marque une tendance à se rapprocher du Mghazen.

EN PEU DE MOTS...

— La police américaine escamote l'arrestation sous peu des assassins du petit Lindbergh.

— On annonce la mort de M. Marcel Boulanger, l'écrivain bien connu, décédé à l'âge de 59 ans.

— Sir Sadler Jackson Lionel, brigadier général britannique, a été tué dimanche, dans un accident d'auto, près de Lille.

— M. Jimmy Walker, maire de New-York, a été prié de comparaître devant le comité hofstadter chargé de faire une enquête sur divers actes de corruption dont se sont rendus coupables des personnalités américaines. M. Walker serait également compromis.

— On va fêter au Quesnel (Somme) le centenaire de Mme Veuve Sène, qui compte 66 descendants.

— Près de Tunis, un gardien de propriété ayant tué un indigène qui volait des fruits dans la propriété, a été lynché par la famille du voleur.

NOS ÉCHOS

Propos en l'air

On nous annonce une nouvelle ascension du professeur Piccard dans la stratosphère ; tout le monde souhaite le succès de cette seconde tentative au cours de laquelle le savant belge compte dépasser l'altitude de 16.000 mètres qu'il a atteinte l'an dernier.

Sachons, à ce propos, que les habitants de la Terre vivent dans la stratosphère, qui a une hauteur de 10.000 mètres au delà de laquelle on ne trouve plus d'oxygène, plus de nuages, plus de vents, et une température qui descend à 50 degrés sous zéro ; le soleil brille seul dans un azur immense.

Les spécialistes pensent que c'est dans la stratosphère que se trouvent les voies aériennes de l'avenir. Les avions y pourront atteindre des vitesses incroyables. Un jeune ingénieur allemand, Perli, compte atteindre à 12 kilomètres de hauteur, une vitesse de mille kilomètres à l'heure, et traverser l'Atlantique en six heures. Le professeur autrichien, Oberth, travaille à la construction d'un de ces appareils, où les passagers seraient enfermés dans une cabine hermétiquement close, pouvant résister à la pression de l'air.

Certes, nous sommes encore loin de la lune dont rêvait Cyrano de Bergerac ; mais ce serait pessimisme que désespérer d'y atteindre un jour.

Somme affaire.

Le vieux Lévy est, depuis de longues années, marchant d'habitude, et depuis de longues années, il a pour habitude de marquer ses prix non en chiffres, mais en points dont chacun représente un franc ; quinze points, quinze francs, et ainsi de suite.

Or, un matin, tandis qu'il est en train de se raser, la sonnette du magasin retentit. Lévy qui est tout barbouillé de savon, est obligé de laisser son commis se tirer d'affaire avec le client. Quand il a fini sa barbe, il descend dans la boutique, et demande au commis ce qu'il a vendu.

— Un pantalon comme celui-ci, répond l'employé.

— A vingt francs ?

— Non, à cinquante francs, selon le prix marqué, répond le commis.

Lévy met son lorgnon.

— Il n'y a pourtant que vingt points marqués sur l'étiquette, et c'est le même pantalon.

— Tout de même, fait le commis, je sais encore compter jusqu'à cinquante ; il y avait cinquante points sur l'étiquette !

— Cinquante points ? dit alors le patron en souriant. Braves mouches, va !

Dilemme.

Une belle automobile est arrêtée devant la porte d'un grand hôtel, à Montebon aloi. C'était bien les splendides du printemps qu'on célébrait, partout sous une forme naïve et simple et déjà se faisait le proverbe qu'on cite encore :

« Gâté de Mai
Fait l'an gai. »

Daniel BRICE.

SEPT CAUSERIES RADIODIFFUSÉES

IV. -- ENTRAYGUES

J'ai eu le plaisir de vous présenter, ce matin, une des plus curieuses abbayes de France, son site, son église et son trésor. Nous les avons découverts dans un coin du Rouergue, sévère et retiré du monde. Et nous avons été, — après tant d'autres — ébahis du contraste entre les richesses d'art de cet ancien monastère, et l'austérité de son cadre...

Conques, quitté à regret, nous avons escaudé le Causse : un Causse aux champs fertiles et aux immenses horizons lumineux. La route empruntée par nos cars se plait à monter à l'assaut des crêtes pour se précipiter aussitôt dans combes profondes. Elle nous a conduit ainsi du terroir de Sénergues à celui d'Espéyrac. Entre temps, nous avons frôlé les murailles d'un rude castel. Puis, nous avons, repris de la hauteur, tourné vers le nord, et, brusquement, par d'impressionnants lacets, dévalé vers le Lot. Durant ce trajet accidenté, nos voitures n'en croisèrent pas beaucoup d'autres. Mais, en revanche, nous reconstruons de nombreux troupeaux. Ce moment de l'année est celui où montent vers l'Aubrac ces processions de bêtes en route vers la liberté saisonnière des pâturages, dont François Fabié, poète du Rouergue, a magnifiquement décrit l'exode. Pour vous remettre en mémoire ce beau poème, permettez-moi de vous citer quelques vers :

Cependant, le portail s'ouvre en grinçant... La foule Des fronts noirs, des dos roux, marche, gamade, roule, S'enfonce aux chemins creux bordés d'épaves... Et plonge aux clairs ruisseaux ses multiples altitudes... Maraudant au hasard du bout des langues sèches, Pousses de noisetiers ou touffes de gazon, Les troupeaux, oubliant leur six mois de prison, Mûgissent en marchant vers le large horizon...

Soudain, à un détour de la descente, dont j'ai parlé, Entraygues apparaît de très haut. Je ne connais pas de localité plus pittoresquement située que celle-ci. On l'appelle « la cité triangulaire ». Ce qualificatif lui convient ; Mais il ne fournit d'elle qu'une notion schématique.

Son nom, d'ailleurs, suffit à la caractériser. Entraygues, c'est la cité « d'entre deux eaux ». La vive, la claire, la chantante Truyère lui arrive de la Haute-Auvergne. Elle passa sous l'arche gigantesque de Garabit, coula entre les plateaux de Pierrefort et de Chandessaignes, traversa en amont de Sainte-Geneviève des gorges dantesques. Elle vient, sous de hauts coteaux, se joindre ici au Lot. Plus lente et plus trouble souvent, la grande rivière descend de Mendé et d'Espalion. Elle aussi s'est insinuée dans de fantastiques défilés. Nous la verrons ce soir, trouver tout juste entre les rocs rouergats, qu'elle bouscule et désagrège depuis des millénaires, la place suffisante pour y glisser son flot écumant...

Les deux cours d'eau se rencontrent à angle aigu. Entraygues occupe la sorte de delta que forme ce confluent. Sur chacune des deux rivières, la petite cité lance un pont hardi. Ces deux ouvrages remontent à l'époque où, peut-être, l'art de bâtir brilla en France de son plus vif éclat. Et les architectes d'alors ne voulaient pas seulement leur maîtrise à réaliser les merveilles que sont nos cathédrales gothiques. Ils l'appliquaient

quitter de sa mission. Son patron prend l'enveloppe, l'ouvre, et en tire une feuille de papier portant ces mots : « Si ça colle, tant mieux. Si ça ne colle pas, tant pis. »

— Que signifie ? fait le destinataire qui n'y comprend goutte et qui tend la lettre au chauffeur. Celui-ci la parcourt, réfléchit un instant, puis se dirige en hâte vers la porte et revient aussitôt : — Eh bien, fait-il, ça a collé : votre voiture est fichu...

Le plus petit...

Depuis nombre d'années, à travers le monde, la course est aux records : il s'agit de faire de plus en plus grand, de plus en plus vite. Nous vivons à l'âge de la vitesse, du gratte-ciel, du grandiose et du colossal.

Voulant réagir contre un état de chose qu'il juge mauvais, un modestes et habile horloger de Benlitesgaden, en Ba-

aussi à des œuvres civiles, plus prosaïques, semble-t-il, parce qu'utilitaires ; mais non moins difficiles et non moins belles. A ce xiii^e siècle, temps où régnait le bon roi Saint-Louis, Entraygues doit les trois monuments qui, avec son site, la recommandent aux touristes épris des restes du passé de notre pays. Ce sont, d'abord, les deux ponts, que j'ai dit, de lignes harmonieuses, de couleur exquise, profitant sur l'eau rapide du torrent et sur l'eau profonde de la rivière, les nobles rangées de leurs ogives. Ensuite, ce puissant château que, pour commander à ce double passage, Henri II, comte de Rodez, fonda en 1278, à la pointe extrême de la presqu'île. Dans le triangle, la petite ville s'étale en éventail. Elle est coquette, animée, industrielle...

Les hauts coteaux, parfois très escarpés, qui l'entourent, nourrissent un vignoble étendu et fort prospère. Le chasselas y pousse des ceps vigoureux, aux grappes abondantes et dorées. Dès que les raisins sont mûrs, Entraygues se peuple d'étrangers à l'égal d'une ville d'eaux. Habile à se servir du trésor succulent que les souches de son domaine mettent à sa disposition, elle s'est instituée station uvalé, bien avant Fontainebleau, Avignon et Moissac. Elle offre son hospitalité aux valedudinaires et aux gourmands, c'est-à-dire à tout le monde, car on se découvre sans peine, à défaut de réalité, quelque soupçon de maladie quand il s'agit de faire la cure la plus délicate du monde.

De toutes parts, — de Paris comme de l'Auvergne, de Toulouse comme du Rouergue, — une nombreuse et très fidèle clientèle répond à l'appel d'Entraygues. J'ai vu, en septembre, le confortable hôtel du Lion d'Or, où je vous parle au dessert d'un excellent déjeuner, plein à craquer de gens qui, déjà, éprouvaient visiblement les bénéfices de leur savoureux traitement. Dès le matin, semblable à un bataillon de vendangeurs, leur troupe s'était égaillée dans les vignes voisines. Sous les rayons tièdes du soleil, ils avaient cueilli les raisins encore emperlés de rosée. Non pas pour en garnir paniers, corbillons et corbeilles ; mais pour égrener les grappes et ingurgiter sur place les grains, sans restriction, une heure durant.

Une telle promenade de souche en souche possédée, vous le comprenez, des vertus sans pareilles, dont la moindre n'est pas l'appétitive. Il faut donc, aux repas qui suivent la cure de grand air et de raisin frais, des menus solides. Solides, ils le sont ; délicats aussi ; et, par surcroît, arrosés de vins assortis à leur valeur. Le vignoble d'Entraygues est assez vaste et assez bien cultivé, non seulement pour fournir provende inépuisable à ses visiteurs gourmands, mais encore pour laisser aux habiles vigneron du pays de quoi garnir leurs celliers et leurs caves d'un nectar abondant. La saison avale close, il reste la vendange qu'il faut pour qu'on remplisse les cuves et qu'on tire de cette récolte toute la gamme de ces vins et de ces marcs exquis dont on vient de nous proposer la dégustation.

Ce sera donc en levant mon verre à la prospérité bien méritée de la pittoresque et plaisante cité d'Entraygues que je terminerai cette causerie dont je souhaite qu'elle vous inspire le désir de venir vous-mêmes apprécier les mérites variés du terroir d'entre Lot et Truyère.

Eug. GRANJÉ.

Le régime de la douche.

M. Ferdinand Bouisson, président de la Chambre, inspectait l'autre jour les nouvelles installations réalisées au Palais-Bourbon.

Il visitait la section des bains-douches. — Et dire, conclut-il en souriant, que des personnes malveillantes pourraient prendre cela pour une nouvelle sanction réglementaire, mise à la disposition du Président !

J. R. LISIUS.

Chronique du Lot

Les Mutiles du travail

Dans un Congrès tenu à Cahors ils ont étudié leurs revendications

Le Congrès des mutilés du travail du département du Lot s'est tenu dimanche dans une des salles de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Castagné, secrétaire départemental de la Fédération de l'Aveyron, membre de la commission exécutive de la Fédération nationale départementale de la Fédération du Lot.

Les principales revendications immédiates qui intéressent les mutilés du travail ont été examinées.

Ces revendications sont les suivantes :

1. Extension de la loi du 15 août 1929 et des lois subséquentes sur le rajustement des rentes aux mutilés du travail de 10 à 14 0/0 et aux victimes ou ayants-droit des victimes d'accidents survenus après le 9 janvier 1927. Ceci signifie que les pensions d'invalidité devraient être calculées sur un salaire minimum de 8.000 fr. par an ;

2. Reconnaissance des orphelins des victimes du travail comme pupilles de la nation ;

3. Assimilation des mutilés du travail aux mutilés de guerre dans l'application des lois du 30 janvier 1923 et du 18 juillet 1924 sur les emplois réservés ;

4. Assimilation dans les établissements et services de l'Etat des mutilés du travail aux mutilés de la guerre ;

5. Refonte de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

De toute évidence, cette loi ne répond plus aux nécessités actuelles ;

6. Substitution aux compagnies d'assurances d'une caisse autonome pour la réparation des accidents du travail.

7. Refonte de la loi du 4 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Diverses propositions sont ensuite examinées.

Citons notamment celles relatives aux réductions à accorder sur les chemins de fer aux mutilés du travail, celles d'ordre particulier, sur l'aménagement d'une permanence et sur l'organisation intérieure de la Fédération départementale.

Il est décidé notamment que M. Lavaysière, de Cahors, remplira auprès des accidentés les fonctions de conseil. Le même membre de la Fédération est désigné pour assister à la conférence des avocats qui aura lieu à Brest, le 17 juin.

Dans un discours plein de mouvement, de conviction et qui dénote une connaissance approfondie des questions qu'il expose, M. Castagné développe notamment celles des revendications qui se rapportent à la création d'une caisse autonome remplaçant les compagnies d'assurances.

Il en montre les avantages : Suppression de la concurrence entre compagnies, suppression de frais de gestion considérables, suppression d'une nuée d'agents, de sous-agents, de démarcheurs, d'indicateurs, etc., suppression aussi de gros dividendes à répartir entre les actionnaires.

Les économies énoncées ainsi réalisées profiteraient à coup sûr aux victimes d'accidents du travail dont le pourcentage d'invalidité pourrait être relevé et qui ne se verraient plus exposés à voir aussi à l'œuvre discuté la pension qui leur est due.

A ce propos, l'orateur constate une fois de plus la lenteur calculée avec laquelle sont réglés les sinistres graves. Ces affaires, portées devant les tribunaux, traînent souvent pendant des années avant de recevoir une sanction définitive.

Il serait juste de créer un tribunal arbitral calqué sur celui des pensions militaires.

Au cours de son exposé, M. Castagné rappelle en termes émus le souvenir du citoyen Rémy Raffin, qui s'est éteint récemment des suites des blessures contractées en travaillant. Il fut le promoteur et le propagandiste convaincu des groupements des victimes du travail d'où est sortie la Fédération nationale qui groupe aujourd'hui plus de 150.000 adhérents.

C'est en donnant plus de force, plus de cohésion à cette fédération, en amenant dans ses rangs le plus de camarades possible que l'on pourra espérer voir aboutir plus vite les desirs légitimes des mutilés du travail, mutilés de l'usine ou mutilés agricoles dont la situation mérite d'être améliorée.

Après une cordiale allocution de M. Crespeau qui remercie les fédérés du Lot de s'être rendus aussi nombreux au congrès de Cahors, la séance de travail est levée.

Électrification

Nous apprenons avec plaisir que la lumière électrique ne tardera pas à être fournie aux hameaux de notre commune situés en dehors de l'agglomération, laquelle est déjà électrifiée.

Ces hameaux, désignés sous le nom d'« écarts », comprennent celui de Bogros, appartenant à la section des Borées. Cette section sauf le hameau de Bogros, est rattachée à la commune de Bergantou pour l'électrification.

CONCOURS AGRICOLE DE FIGEAC

L'Office Agricole, de concert avec la Société d'Agriculture, organise dans l'arrondissement de Figeac un concours agricole qui comportera des primes importantes pour chacune des catégories ci-dessous :

Concours d'exploitation (Ensemble de la propriété). — 1^{re} catégorie : Propriétaires exploitants avec ou sans domestiques. 2^e catégorie : Fermiers ou métayers.

Pour chacune de ces catégories des prix au nombre de sept se composant d'un objet d'art ou d'une médaille et d'une somme de 300 à 100 fr. pour chacun d'eux, ainsi que des prix supplémentaires, seront attribués.

Concours de culture du blé et du seigle. — Ce concours intéresse les agriculteurs qui ne peuvent présenter l'ensemble de leur propriété ; 1^{re} section : Culture d'un hectare et au-dessus. 2^e section : Culture de 50 ares au moins.

Seuls les agriculteurs ayant utilisé des semences sélectionnées et triées seront classés.

Une somme de 4.000 fr. sera répartie en primes en argent de 50 à 200 francs ainsi que des médailles.

Les demandes d'inscription pour ces Concours doivent parvenir, avant le 15 juin dernier délai, au Président de la Société d'Agriculture à Cahors. Elles devront mentionner le nom et l'adresse de l'exposant, la répartition des diverses cultures, leurs surfaces, le nom des variétés des plantes cultivées et tous renseignements sur les améliorations introduites dans l'exploitation.

Légion d'honneur

Par décret présidentiel en date du 12 mai 1932, rendu sur la proposition du Ministre de la Défense Nationale, M. René Besse a été promu Commandeur de la Légion d'honneur.

Pour cette distinction, accordée à l'ancien combattant et au grand mutilé de la guerre, nous exprimons à M. René Besse nos sincères félicitations.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur est attribuée à MM. Cardinaud, Blay, anciens soldats au 9^e d'infanterie, Coulaud, ancien soldat au 207^e d'infanterie, Bazin, Favre, anciens soldats au 7^e d'infanterie, grands mutilés de guerre 100 0/0.

Interprète

M. Nayral de Puybusque, interprète-lieutenant de réserve à la 17^e région est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'interprète capitaine de réserve.

Nomination de cantonniers

M. Louis Graulière, de Fontanes, est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication n° 2, station 4, résidence à Fontanes, en remplacement de M. Engelbert, mis à la retraite.

M. Jean Vacher, de Sarrazac, est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication n° 20 H, station n° 12, en résidence à Strenquels, en remplacement de M. Chassaing, mis à la retraite.

M. Marcel Mercadier, de Labastide-Marnhaç, est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication n° 7, station n° 4, en résidence à Salgues, commune de Labastide-Marnhaç, en remplacement de M. Baudel, mis à la retraite.

Caisse d'épargne

L'élection de 13 présidents ou membres de conseils d'administration de Caisse d'épargne appelés à faire partie pour une période de 4 ans de la Commission supérieure, aura lieu le 29 juin, dans chaque département.

Participant à cette élection, les Caisse d'épargne de Gourdon, Souillac, St-Céré, possédant un nombre de livrets inférieur à 4.000, ont droit à 1 voix.

Les caisses d'épargne de Cahors, Figeac, possédant de 4.000 à 7.999 livrets, ont droit à 2 voix.

PALAIS des FÊTES

A l'occasion du Congrès des A. C. non pensionnés SEMAINE DE GRAND GALA

MERCREDI 25, JEUDI 26, VENDREDI 27, SAMEDI 28, DIMANCHE 29 (Soirée)
JEUDI (matinée à 15 heures)
DIMANCHE : 2 matinées (à 14 heures et à 16 heures)

PROGRAMME
ACTUALITES PATHE, sonores et parlantes.

VERDUN Souvenirs d'histoire
le nouveau film de Léon POIRIER entièrement sonore et parlant

CHARLOT PATINE, comique sonore. Location gratuite. Téléphone 276

L'horaire des trains

Nous publions en quatrième page le nouvel horaire des trains dont le « service d'été » a commencé le 22 mai.

Nous signalons à nos lecteurs les modifications y sont nombreuses et importantes.

EXCURSION TOURISTIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

A Labastide-Murat, Assier et Espagnac-Sainte-Eulalie, organisée par la Société des Etudes du Lot.

La Société des Etudes du Lot organise pour le jeudi 9 juin 1932 une excursion archéologique et touristique à Labastide-Murat, Livernon, Assier, Espagnac-Sainte-Eulalie, Saint-Sulpice. Voici, du reste, le programme complet de cette journée.

Départ de Cahors : 7 heures (Réunion devant l'Hôtel de Ville). Visite de Pont-Polemie ; Ruines de l'aqueduc romain ; Labastide-Murat ; Château, maison natale de Murat ; Livernon ; Dolmen de la Pierre-Martine ; localité ; Assier ; Eglise et château de la Renaissance, Déjeûner. — Visite de Espagnac-Sainte-Eulalie ; Eglise et ancien monastère ; St-Sulpice ; Ruines du Château (XIII^e et XVI^e siècles) ; Retour à Cahors vers 20 heures.

Prix de l'excursion : autobus et déjeûner compris : 50 fr. par personne. Prix du déjeuner seul : 24 fr. par personne.

Cette excursion est réservée aux membres de la Société des Etudes, à leur famille et à leurs amis. Les adhésions doivent être adressées avant le 5 juin à M. Guilhamon, Secrétaire général, 59, Bd Gambetta, Cahors. Pour éviter tout malentendu et afin de faciliter la tâche des organisateurs, toute adhésion doit être accompagnée du prix de l'excursion.

Salon des Artistes méridionaux

A l'Exposition des Artistes méridionaux qui a lieu à Toulouse jusqu'au 19 juin 1932, deux tableaux sont exposés par notre compatriote, M. Hugues Delmas, de Figeac : « Les Buveurs », et « Le Paysage de Montbrun (Lot) ».

Ces deux tableaux sont fort remarquables par les visiteurs.

Cour d'Assises du Lot

Voici la liste des jurés appelés à faire le service au cours de la 2^e session des assises du Lot, qui doivent s'ouvrir à Cahors, le 20 juin 1932, à midi, sous la présidence de M. Depis, conseiller à la présidence du tribunal de Cahors, et M. Toulza, juge au même siège.

Jurés titulaires : MM. Parra Louis-Ephraïm, cultivateur, à Cenevières ; Izoulet Pierre-Germain, agriculteur, à St-Hilaire-Bessonies ; Meulot Jean, maire, à Lamothe-Cassel ; Faure Amédée, négociant, à Saint-Céré ; Cazard Léopold-Jean, propriétaire, à St-Cirgues ; Parra Marius-Cyrille, quincaillier, à Lalbenque ; Thieyry Henri, cultivateur, à Bétaillé ; Parameille Théophile, propriétaire, à Montredon ; Michaël Jean, cultivateur, à Saint-Sozy ; Engelbert Baptiste, maçon, à Labastide-Murat ; Duvert Edmond, huissier, à Gourdon ; Dutoours Gaston, notaire, à Prayssac ; Aulx Germain-Calixte, propriétaire, à Espeyrou ; Pellissier Alfred, propriétaire à Prayssac ; Ouhé Calixte, cultivateur, à Corn ; Capelle Pierre, agriculteur, à Cras ; Dulac Laurent, maire, à Puybrun ; Dumeaux Pierre, adjoint au maire, à Puy-Evêque ; Marroufin Firmin, agriculteur, à Latronquière ; Maury Jules, retraité, à Cahors ; Cazeau Paul, propriétaire, à Issendolus ; Pissourailles Adrien, propriétaire à Lentillac-Figeac ; Pelapat Alfred, maire, à Espagnac ; Mespoulet François-Adrien, maire, à Nadailac-le-Rouge ; Gambert Pierre, cultivateur, à Lanzac ; Guignes Henri, propriétaire, à Lezoulé ; Dulac Ernest, propriétaire, à Prayssac ; Brugel Léon, propriétaire, à Caillac ; Lamanilève Camille, maire, à Issept ; Deville Joseph, agriculteur, à Arcemhal ; Gransault Pierre, cultivateur, à Payrignac ; Lasbouyges Léonce, propriétaire, à Villesèque ; Borde Auguste, entrepreneur, à St-Céré ; Tournier Jean-Pierre, propriétaire, à Issendolus ; Bru Jean, propriétaire, à Albas ; Vinges Adrien, charbon, à Lalbenque.

Jurés supplémentaires : MM. Pomard-Émile, contrôleur de l'enregistrement ; Frayssinet Jean, négociant ; Joulas Louis, négociant ; Serieux Pierre, employé à la préfecture de Cahors.

EDEN

MERCREDI 24 — JEUDI 25

SAMEDI 27 — DIMANCHE 28

Dimanche (Matinée et Soirée)

Dorville

le célèbre comique

DANS

CIRCULEZ!

C'est un très gai et très amusant vaudeville, dans le genre « En Bordée », ou « Pierre Brasseur, Marcel Carpentier et Germaine Aussey font une interprétation remarquable. Le jeu de Dorville, les scènes de caserne, le banquet des agents et la scène finale à la gare de Lyon, sont inénarrables.

EN COMPLÉMENT

ACTUALITES PARLANTES FOX MOVIE-TONE.

BOBBY ET BOBBIE, Dessin animé sonore.

TOBY DANS LA MINE, Comique.

AVEC LES OISEAUX, documentaire.

A LA PÊCHE, Comique.

CAHORS

Le contrôle des étrangers

Il a fallu, hélas, l'assassinat de M. Doumer pour que le Gouvernement se décide à prendre des mesures contre les étrangers réfugiés en France.

Le président du Conseil vient de prendre un décret dans lequel sont édictées des mesures sévères et justes.

Jusqu'à ce jour, les étrangers invités à quitter la France pouvaient être l'objet d'une simple mesure de refoulement, auquel cas leur retour clandestin sur notre territoire ne comportait aucune sanction pénale. Cette mesure inopérante est supprimée.

Désormais, sera possible d'expulsion tout étranger trouvé en situation irrégulière ou auquel la carte d'identité aura été refusée ou retirée, lorsqu'il ne présentera pas les garanties nécessaires.

Une circulaire du garde des sceaux invite les Parquets à requérir une application sévère de la loi à l'encontre des étrangers qui reviennent en France malgré l'arrêt d'expulsion qui les a frappés.

Effectivement, on était étonné de revoir, dans la même région, un étranger en son pays d'origine.

Il paraît que c'était avec la plus grande facilité qu'un expulsé pouvait revenir en France.

Certes, il est de nombreux étrangers qui méritent l'estime de tous ceux qu'ils approchent : soumis à nos lois du pays, ils n'interviennent dans aucune discussion et ne provoquent aucun trouble.

Mais, malheureusement, il y en a trop qui sont d'un tempérament combatif, veulent imposer leur volonté, faire à leur caprice, parfois, se montrent querelleurs, batailleurs, au cours de discussions politiques.

Il faut reconnaître que, dans la région du Lot, ces sujets-là sont plutôt rares. Mais il y en a eu qui étaient indésirables.

Ils furent expulsés : mais, où allèrent-ils ? Oh ! pas bien loin. Jusqu'à Montauban ou Toulouse, et ils revenaient peu après.

Il faut en finir, une fois pour toutes, et obliger ceux qui demandent notre hospitalité à être consciencieux, respectueux envers ceux qui les ont reçus, ou bien on n'a qu'à les ramener chez eux, et ne pas les refouler seulement à la limite d'un département.

L. B.

Office national des mutilés

M. Clément-Grancour Marcel, et Mme veuve Robinet sont élus délégués au collège électoral chargé de procéder à l'élection de 23 membres de l'Office national des mutilés et réformés de la guerre.

Obsèques

Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. François Cayrac, employé à l'imprimerie du « Journal du Lot ». Son jeune fils, âgé de 7 mois, est décédé samedi.

Les obsèques du pauvre bébé ont été célébrées dimanche au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous prions M. et Mme Cayrac, et la famille d'agréer nos sincères condoléances.

**

C'est au milieu d'une foule considérable que dimanche soir, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Garrouty.

M. Garrouty était très connu dans notre ville où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons aux familles Garrouty et Bonmassie l'expression de nos bien vives condoléances.

Chute de moto

M. Dilhaç, avocat au barreau d'Agen, passait en moto, faubourg Labarre, à Cahors, lorsqu'un chien vint heurter la moto.

M. Dilhaç tomba sur le sol et se fit quelques contusions.

Contraventions

André Boudet, de Trespoux, n'avait pas de lumière à sa bicyclette ; procès-verbal lui a été dressé. Pour le même délit, même sanction contre Gélis Georges, d'Albas.

Abus de confiance

Les gendarmes de Castelnaud ont procédé à l'arrestation du nommé Louis Petit, 26 ans, voyageur de commerce, né le 13 octobre à Fontenay-le-Marmion (Calvados), demeurant à Flaugnac.

Petit était l'objet d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Cahors pour abus de confiance.

Au sujet de l'embaras des routes

Tout récemment, le service vicinal et la gendarmerie furent avisés de la mauvaise volonté apportée par des entrepreneurs de travaux vicinaux à ranger leur matériel sur le bord de la route.

Ces faits ayant été constatés à Albas, procès-verbal a été dressé à l'entrepreneur et une enquête a été ouverte.

Rixe

La gendarmerie de Souillac a arrêté deux nomades le nommé Meyerhoffen et la femme Bourgneuf qui ont frappé le nommé Numés.

Ils ont été écroués à la prison de Cahors.

Arrestation

Le jeune Chassaing, 18 ans, qui a été l'auteur de l'agression contre M. Sepfonds, à Prangères, près Gramat, a été arrêté et écroué à la prison de Cahors.

Chassaing étudiant en chimie à la Faculté de Toulouse, était venu chez ses parents à Gramat. Il savait que M. Sepfonds a toujours sur lui des sommes considérables.

UNE IDEE!

Un de nos lecteurs nous fait part d'une idée qui, à la vérité, mérite de retenir l'attention de qui de droit.

On sait que les mamans aiment beaucoup à promener les enfants dans le petit square des Allées Fénélon où des bancs sont installés.

Mais, nous dit notre lecteur ou lectrice, à la période sèche, le petit square perd de son agrément.

Il est envahi par la poussière que soulèvent les voitures, camions qui passent devant le magasin des tabacs. C'est exact. Mais que faire ??

Notre lecteur ou lectrice nous l'indique. Il suffirait de macadamiser le trottoir qui longe la grille du square.

Telle est l'idée qu'on nous a soumise. Aux commissaires à l'apprécier.

L. B.

Bourses

Nous apprenons avec plaisir que la jeune Yvonne Boisse, élève de l'école Masaryk, à Vouziers, fille de notre compatriote M. Pierre Boisse, receveur des Postes à Nouart (Ardennes), vient d'être reçue au concours des bourses.

Nos félicitations.

Chorale du P.-O.

Les membres sont informés que les prochaines répétitions auront lieu le mercredi 25 courant, pour les dames, demoiselles, premiers ténors et deuxièmes ténors et jeudi, 26, pour les basses et basses.

Heures et lieu habituels.

Ménagères, Mesdames

Savez-vous qu'il existe un appareil à laver indispensable dans tous les ménages ? Cet appareil est Hydro-pneumatique et n'a rien de similaire avec les machines à laver coûteuses, encombrantes et existant jusqu'à ce jour. Il ne pèse que un kilo, il lave tous genres de tissus en six minutes, sans bouillir, sans toucher à l'eau, sans user. Venez vous convaincre aux démonstrations gratuites qui sont données tous les jours à 3 heures et à 5 heures précises, jusqu'au samedi 28 mai : Nouvelles Galeries Dreuille, place Gambetta.

Prière d'apporter du linge sale (couvertures, rideaux, vêtements de travail, etc.).

Prix de l'appareil 160 fr., pendant les démonstrations 135 francs.

ENTRÉE LIBRE

Grave accident d'auto

Mardi soir, vers 18 heures 20, à l'embranchement de la route nationale numéro 122 et du chemin de grande communication numéro 31, une grave collision d'auto s'est produite. M. Tedy, ancien instituteur à Promilhanes, revenait de Viazac avec Mme Tedy, lorsqu'au moment de s'engager sur la route de Maury à Latronquière, il fut télescopé par une auto Chenard-Walker 9 chevaux, pilotée par M. Drugeol, entrepreneur de ciment, qui rentrait à Figeac avec ses ouvriers, travaillant chez M. Lartigues, domicilié à deux kilomètres environ du lieu de l'accident. La route nationale décrit, à cet endroit, une courbe assez brusque.

M. Drugeol, voyant le danger, perdit son sang-froid et essaya de contourner l'avant de la voiture de M. Tedy, presque complètement sur la route de Maury, la roue arrière droite était seule sur la route nationale. Les deux véhicules entrèrent en collision et furent très sérieusement endommagés.

M. Tedy sortit indemne de l'accident. Il n'en fut pas de même de Mme Tedy qui fut relevée ayant un trou au menton et la bouche en sang.

M. Drugeol porte des blessures au visage et à la tête, et des contusions produites par des éclats de verre.

Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à sa moto, procès-verbal a été dressé contre M. Vidal, cultivateur à Arnis.

Un brutal

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Michel Fau, de Livinhac-le-Haut (Aveyron), 30 ans, menuisier, rue Nationale, pour violences sur une femme, Pauline Renault, 43 ans, pensionnaire d'une maison, rue Boutechou.

Vois

La gendarmerie a arrêté à Laval-d'Église, le nommé Jean Saufan, 28 ans, qui est inculpé du vol d'une somme de 600 francs au préjudice d'une commande de travail.

Il a été écroué à la prison de Cahors.

Trouvailles

Il a été trouvé une bague avec les initiales C.S., par M. Bouzerand ; un soutien-gorge, par Mme Deleros ; cinq coupons d'action Société anonyme, par M. Dupin ; une somme d'argent, par M. Bach ; un crucifix, par l'agent Gaza.

Une auto capotée

Notre compatriote M. P..., contre-maître dans une usine à Paris, venait dans le Lot aux Vitarelles, en auto, lorsque dans les environs de Vierzon, il fut victime d'un accident. L'auto capota.

M. P... eut deux doigts coupés ; sa nièce a reçu quelques contusions sans gravité.

Code de la route

Les gendarmes ont dressé contravention à M. Jean S..., agent technique au cadastre, pour n'avoir pas éclairé suffisamment son auto, et à M. E..., employé du P.-O. pour n'avoir pas allumé la lanterne de la bicyclette.

Vilain mai!

Nous voici au 24 mai, à 1 mois de l'été et la température que nous subissons depuis l'hiver continue. La semaine dernière, la chaleur était arrivée, disait-on. Effectivement, la température était lourde, orageuse et 2 jours après, la pluie revint.

Mais que dire de ces 4 jours derniers ; les plus froids avaient revêtu la tenue d'été. Les moins... forts furent obligés de remettre le pardessus.

Le vent souffle vif, froid et la pluie tombe sans répit. La journée de lundi a été particulièrement épouvantable. De la brume, du brouillard, de la pluie et un vent qui souffla en bourrasques dans la matinée et la journée.

La matinée de mardi est aussi triste que celle du lundi.

Les organisateurs de fêtes ne sont pas contents de cette mauvaise température. Et les agriculteurs, donc ! Les récoltes ne s'annoncent pas superbes, et hélas ! il semble que, cette année les premiers, les fruits ne seront pas aussi abondants que les années précédentes.

Union française pour le suffrage des femmes

Nous rappelons que le Congrès national de l'Union française pour le suffrage des femmes se tiendra à Paris au Musée Social, 5, rue Las-Cases, XVI^e, les 9, 10, 11 juin.

A cette occasion, un grand banquet des provinces françaises aura lieu le jeudi 9 juin à 19 h. 45, Hôtel Claridge, 74, Avenue des Champs-Élysées, en présence des parlementaires et de la presse. Les Compagnies de chemins de fer nous avisent que nous pourrions obtenir des parcours à demi-tarif dans les conditions suivantes :

1^o Les congressistes devront payer le prix de leur voyage intégralement à l'aller en présentant le permis de réduction que nous leur aurons envoyé.

2^o Ce permis de réduction leur donnera droit au retour complètement gratuit.

3^o Prière aux congressistes qui désirent bénéficier des réductions de chemin de fer de se faire inscrire avant le 29 mai (dernier délai), au numéro 40, Boulevard Gambetta, Cahors.

4^o Prière d'indiquer la gare de départ.

Un geste indélicat

Nous avons relaté le vol commis par le nommé Martin Laché, cultivateur à Cazes-Mondenard, au préjudice d'un propriétaire du Lot, Martin...

Les Sports

A SAINT-GERMAIN.

Basket-ball. Match amical. — Dimanche 17 mai, l'« Etoile sportive de Saint-Germain » se déplaçait à St-Clair-gare...

Arrondissement de Cahors

Arcombail

Nous avons appris avec regret la mort de M. Ganil, de Pasturat, décédé à l'âge de 68 ans.

Castelnau-Montrastier

Comité du doryphore. — Le Comité de défense contre le doryphore de la commune de Castelnau est ainsi composé :

M. Blanié, maire, président ; M. Espieu, contrôleur régional du doryphore ; Mme Pechméja, directrice de l'école publique de filles ; MM. Pechméja, Pouglet, Selves, Poullange et Elie Drillières, instituteurs ; Félix Paraire, à Combecave ; Jules Combettes, à Lamothe ; Fournial, à Montaudon, et Hautefage, délégués du comice agricole, Augustin Brocard, conseiller municipal délégué de la chambre d'agriculture ; Amédée, garde-champêtre a été désigné comme prospecteur.

Tous les documents relatifs à l'organisation de la lutte contre le doryphore ont été communiqués aux membres du comité.

N'oublions pas que le doryphore a été constaté sur deux points de notre commune en 1931.

Dès que les propriétaires auront remarqué la présence du doryphore dans leurs cultures de pommes de terre, ils devront immédiatement en faire la déclaration à la mairie et aussitôt toutes les mesures seront prises en service.

Les élèves des écoles seront associés à la chasse du doryphore s'il en est besoin.

Montgesty

De passage. — Nous avons eu le plaisir de serrer la main à M. Albert Lescoul, coulisier à Paris, venu rendre visite aux nombreux parents et amis qu'il compte dans notre commune. Nous regrettons seulement, qu'un peu de fatigue ait empêché sa gracieuse jeune femme de l'accompagner. — J. D.

Albas

Comité du doryphore. — Conformément aux instructions ministérielles, M. le maire a convoqué dimanche, à la mairie, à 14 heures, le comité chargé d'organiser la défense en

cas de l'éventuelle invasion du doryphore.

Font partie de ce comité : M. Dulac, maire, président ; M. Lafon et Mme Poissac, délégués des écoles ; MM. Fernand Ferrié, Jean Maratuech et Henri Aunac, délégués des groupements syndicaux ; M. Aristide Jouglia, délégué du comice agricole cantonal ; M. Maurice Pézet, délégué de la chambre d'agriculture.

Le Comité a désigné M. Vignals, garde champêtre comme prospecteur. Les élèves des écoles seront associés à la chasse au doryphore, si cela devient nécessaire. Toutes les mesures de défense seront mises en service si le fléau est signalé dans nos champs.

Duravel

Fermeture tardive. — Pour fermeture tardive de son débit de boissons, la gendarmerie de Puy-l'Evêque a dressé procès-verbal à Mme P... débitante à Duravel.

Soturac

L'Électricité ! ? ! — C'est avec plaisir que nous apprenons l'inauguration de l'électrification dans notre région.

Mauroux sera éclairé électriquement dimanche prochain. Nous en sommes d'autant plus ravis que, forcément, le tour de Soturac, de Touzac, de la banlieue de Fumel va venir, et qu'avant peu la fête Électricité nous éclairera.

Voilà 4 ans, en effet, peut-être plus, que nous l'attendons, mais comme Sœur Anne, on ne voit rien venir. Que l'attente est longue, surtout pendant les nuits sans lune, tout à fait obscures !

Un propriétaire.

St-Géry

Réunion des A. C. N. P. — Le 15 courant, à 15 heures, a eu lieu à la mairie de Saint-Géry, sous la présidence de M. Fabre, instituteur à Tour-de-Faure, une réunion du comité cantonal des anciens combattants non pensionnés.

Les adhérents étaient présents. Dans une causerie très goûtée de l'assistance, M. Fabre a expliqué d'une façon claire et précise ce qu'avait fait le Comité à ce jour et ce qu'il restait à faire.

Le trésorier a rendu compte de la gestion financière pour l'exercice 1931 et reçu les cotisations pour 1932. Il a été ensuite procédé à la formation du bureau pour l'année en cours.

Il a été ainsi constitué : Président, M. Fabre ; vice-présidents, MM. Audissac, Marcenac ; trésorier, M. Magne ; délégué, M. Cazes.

Vers

Contre le doryphore. — Les habitants de la localité sont prévenus que le directeur des services agricoles a désigné comme contrôleur du doryphore M. Labarthe, à Vers.

Les cultivateurs doivent visiter souvent leurs champs de pommes de terre ; dans le cas où ils trouveraient un seul foyer, ils doivent le déclarer immédiatement au maire, qui fera le nécessaire.

Arrondissement de Figeac

Bliars

Où est la bicyclette. — Ces jours derniers M. Jasse constata que la bicyclette qu'il avait remisée dans une grange avait disparu.

Il croit que c'est un vagabond qui passa la nuit dans cette grange, qu'il l'a volée.

Aynac

Pour nos pauvres. — M. le Maire a reçu la somme de cinquante-deux francs, provenant de la vente de poteries potaies sur notre localité, de notre auteur Pierre Derreste. La vente a été assurée par M. Greil, receveur ruraliste, au profit du bureau de bienfaisance.

Nécrologie. — Ces jours derniers est décédée Mme Elisabeth Berthier, princesse de Wagram et marquise de Turenne.

Les obsèques ont été célébrées à Aynac au milieu de toute la population de la commune et des environs. Cette mort a été vivement regrettée car la princesse de Wagram était très estimée en raison de sa bienveillance et de sa générosité.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Probité. — M. André Firmin a trouvé sur la voie publique un billet de dix francs qu'il s'est empressé de déposer à la mairie.

Corn

Conseil municipal. — Nos édiles sont convoqués pour le 29 mai, à 8 heures (heure solaire). Ils auront à s'occuper des réparations à effectuer à la chapelle annexée à l'église paroissiale et de l'entretien de divers chemins.

Naissance. — Les époux Gase Jean et Capus Julia, du hameau du Bouscarel, viennent d'hériter de leur troisième enfant, une superbe fillette à laquelle ils ont donné le prénom d'Anne-Marie. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

Entretien des routes. — Depuis quelques jours, le rouleau compresseur travaille sur la route n° 41, entre Bouscarré et Corn. Le cylindre est terminé dans la traverse de Corn, à la grande satisfaction des usagers. Si le goudronnage est effectué au plus tôt, nous aurons moins de poussières et cet été dans nos maisons et nos ménages ne s'en plaindront pas.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire de la Pentecôte. — Samedi dernier eut lieu la foire, dite « de la Pentecôte ». Comme d'habitude, pluie toute la journée. La foire fut moins importante que la précédente. Voici les prix pratiqués :

Beufs de boucherie, 160 à 180 fr. ; bœufs de travail, 150 à 200 francs, le tout les 50 kilos ; veaux, 4 fr. 50 à 5 francs le 1/2 kilo ; mouton, 4 à 5 fr. le kilo ; pores de boucherie, 250 à 260 francs les 50 kilos ; porcelets, 150 à 200 francs pièce ; poulets de grains, 5 à 6 francs le 1/2 kilo ; poules, 4,50 à 5 francs le 1/2 kilo ; œufs, 2 fr. 50 la douzaine ; chevaux, 4 fr. le 1/2 kilo.

Les coupeurs de poches. — Il y avait longtemps que dans nos foires on n'entendait plus parler des méfaits des vulgaires coupeurs de poches. Le jour de la foire dernière un brave paysan de Dégagnac, le nommé M... avait son portefeuille dans sa poche et voulait payer une paire de bœufs qu'il venait d'acheter, mais le pauvre malheureux n'avait plus son portefeuille. Un habile pick-pocket le lui avait subtilisé en lui coupant la poche.

On s'imagine facilement le désespoir de M. M... qui avait été délesté d'une somme rondelette, soit 7.000 francs. La police fut alertée aussitôt.

Gramat

Concours de poulches. — Un lot important de belles bêtes ont pris part au concours du 18 mai.

Poulches de un an. — 1^{er} prix, M. Bergougnoux, à Issendouls, 300 francs ; 2^e, Bouzon, à Thémènes, 300 francs ; 3^e, Vernet, à Issendouls, 200 francs ; 4^e, Del-sabut, à Thémènes, 200 fr. ; 5^e, Perduc, au Bourg, 200 fr. ; 6^e, Laplaze, à Loubressac, 200 fr. ; 7^e, Viellescazes, à Issendouls, 200 fr. ; 8^e, Andral, à Lacave, 150 fr. ; 9^e, Viellescazes, à Issendouls, 100 fr. ; 10^e, Lacarrière, à Thémènes, 100 francs ; 11^e, Vernet, à Issendouls, 100 fr. ; 12^e, Chouval, à Gramat, 100 fr. ; 13^e, Calmon, à Carluet, 100 fr.

Poulches de 2 ans. — 1^{er} prix, Brunet, à Issendouls, 500 francs ; 2^e, Lacarrière, à Thémènes, 400 fr. ; 3^e, Laplaze, à Loubressac, 400 fr. ; 4^e, Lacarrière, à Thémènes, 300 fr. ; 5^e, Vernet, à Issendouls, 300 fr. ; 6^e, Bergougnoux, à Carluet, 300 francs ; 7^e, Vernet, à Issendouls, 200 fr. ; 8^e, Lafeuille, à Mayrinac, 200 fr. ; 9^e, Lacarrière, à Thémènes, 200 fr. ; 10^e, Lacarrière, à Thémènes, 200 fr. ; 11^e, Tournié, à Brio, 200 fr. ; 12^e, Faure, au Bourg, 150 francs ; 13^e, Malauray, à Romadour, 150 fr. ; 14^e, Cadièrgue, à Lacapelle-Marival, 150 fr.

Poulches de 3 ans. — 1^{er} prix, Del-

sabut, à Thémènes, 2.200 fr. ; 2^e, Lacarrière, à Thémènes, 1.800 fr. ; 3^e, Brunet, à Issendouls, 1.800 fr. ; 4^e, Lacarrière, à Thémènes, 1.500 fr. ; 5^e, Brunet, à Issendouls, 600 fr. ; 6^e, Lacarrière, à Thémènes, 600 fr. ; 7^e, Gauthier, à Issendouls, 500 fr. ; 8^e, Laplaze, à Loubressac, 500 francs ; 9^e, Vernet, à Issendouls, 400 fr. ; 10^e, Lamothe, à Thémènes, 400 fr. ; 11^e, Floirac, à Rocamadour, 400 fr. ; 12^e, Lacarrière, à Thémènes, 400 fr. ; 13^e, Calvel, au Bastil, 300 fr. ; 14^e, Lacarrière, à Thémènes, 300 fr. ; 15^e, Lafon, à Durban, 300 fr.

Remonte. — Le Comité d'achat d'Agen acheta six chevaux d'âge à nos propriétaires éleveurs. Nous espérons que le concours de répartition sera aussi bien réussi et aussi heureux pour nos éleveurs. Voici les propriétaires vendeurs :

M. Bonnafoncie Elie, à Issendouls, 5.800 francs. M. Vernet, à Issendouls, 5.200 fr. M. Bergougnoux Baptiste, à Issendouls, 4.900 francs.

M. Bouscarel, à Gramat, 4.800 francs. M. Lacarrière, à Thémènes, 4.500 fr. M. Lacarrière, à Thémènes, 4.400 fr.

Martel

Conseil de révision. — Il a eu lieu dans notre ville le 19 courant. Etaient présents :

Classe 1930 : M. René Garrige, de Murel, ajourné l'an dernier, pris pour le service auxiliaire.

Classe 1931 (2^e contingent) : Camille Caruse, de Loupchat ; Pierre Delbos du Bagadou ; François Laplanche, de Gluges ; Auguste Laverdêt, de Loupchat ; Raymond Gouzou, rue du Collège (bons service armé).

Classe 1932 : René Portail (bon), place de la Rhode-Martel.

Une battue. — La présence de sangliers ayant été signalée dans la région sud de Martel, la Société de chasse la « Saint-Hubert » a organisé une battue le vendredi 20 courant, avec le concours de la superbe meute de M. Guittard, de Cahors. Le théâtre de la lutte fut en partie concentré dans les gorges d'Issalou.

Après quelques efforts, une laie de 75 kilos a été abattue par M. Maillot, chasseur émérite. Nos félicitations à cet adroit chasseur.

Payrignac

Naissance. — On annonce la naissance d'un beau garçon chez les époux Grangé, à Payrignac.

Nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé pour la maman et le bébé.

St-Germain

Basket-ball-Match amical. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Cuzance

Carnet de deuil. — C'est avec un vif regret que nous avons appris le décès de notre compatriote Louis-Alfred Leymarie, du Renaudet, après une courte et terrible maladie à l'âge de 22 ans. Une foule nombreuse de parents et d'amis avait tenu à accompagner ce jeune homme si regretté à sa dernière demeure.

En cette douloureuse circonstance nous prions ses chers parents ainsi que toute la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances les plus émuës. — A. D.

Alvignac

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré à Alvignac, le mariage de Mlle Déjean, la gracieuse fille de M. Déjean, trésorier-payeur général à Montpellier, avec M. Vacarie, attaché à la Banque de France, à Toulouse.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Montvalent

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance d'un garçon prénommé André, survenue à Paris, dans la matinée de jeudi dernier 19 courant.

Le nouveau-né est le fils de M. Jean Mézard, interne des hôpitaux de Paris, à l'hôpital Cochin, et de Mme née Denise Vérani, petite-fille de nos aimables compatriotes, Mme et M. le docteur Denis Maturic, médecin à Menton (A.-M.), et propriétaire à Larivière, commune de Montvalent.

Nos meilleures vœux de bonne santé à la maman et au bébé, et nos compliments au papa et aux grands-parents.

Souillac

Concert public. — Les membres de la Société musicale d'Objac (Crrrèze), en tournée touristique, sont venus ces jours derniers à Souillac qu'ils ont visité durant la journée.

Le soir, avant de quitter notre ville, ils ont tenu à donner un concert public. Les excellents artistes ont été vivement applaudis par le nombreux public qui assistait à ce concert.

Nécrologie. — C'est avec un grand regret que nous apprenons la mort de M. Henri Sambeille, à l'âge de 65 ans, décédé à Paris, mardi 17 mai. Le défunt était menuisier à Blazy, près Souillac. Il était allé à Paris passer quelques jours auprès d'un de ses fils. A la famille éplorée, nous adressons nos sincères condoléances.

Il ne voulait rien savoir. — M. Louis M... sabotier, le jour de la foire, avait installé son banc de marchand forain au milieu de la rue Gambetta et de la rue Nationale, à Souillac.

Les gendarmes le prièrent de déplacer le banc, car il gênait la circulation et de se mettre à l'alignement des autres forains.

Le sabotier ne voulait rien savoir. Les gendarmes lui dressèrent procès-verbal.

St-Chamarand

Conseil de révision. — A la suite de la séance du Conseil de révision qui s'est tenue à Saint-Germain-du-Bel-Air, MM. Malbec, Dalet et Pradel ont été reconnus aptes à accomplir leur service militaire, tandis que M. Davidon était ajourné.

Nous jeunes conscrits ont bien fêté cette journée ; ils ont parcouru les rues en chantant la « Marseillaise », et, le soir, un dîner amical les a réunis, entourés de quelques personnalités, à l'hôtel Régina, place Port-Bouc.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Baynat, décédée à l'âge de 34 ans.

Nous adressons à son mari, M. Baynat, conseiller municipal de St-Chamarand, à la famille nos sincères condoléances.

Vayrac

Conseil de révision. — Le Conseil de révision du canton de Vayrac a eu lieu vendredi 20 mai, à Dufreix.

Trente-quatre jeunes gens ont été présentés ; quatre ont été ajournés ou réformés, et les autres déclarés aptes au service.

Les opérations du conseil de révision se sont passées sans incidents.

CHEZ NOS VOISINS

En Lot-et-Garonne

En jouant avec un fusil. — Le fils aîné de M. Moulis, ancien maire d'Auradou, Raoul, âgé de 10 ans, jouait avec un fusil de chasse qu'il ne croyait pas chargé. Pressant sur la détente en direction de la porte d'entrée de la chambre où il se trouvait, le coup partit juste au moment où son jeune frère René, âgé de 5 ans, entra dans l'appartement.

Le pauvre enfant tombait, foudroyé la charge ayant fait balte en passant par l'oreille.

ASSURANCES SOCIALES

Les assurés en état de chômage

Un décret du 15 décembre 1931 a avancé au 1^{er} avril 1932 la date à partir de laquelle est effectué le paiement des cotisations à porter au compte des assurés en état de chômage.

A cet effet, les assurés sociaux qui se trouveront en état de chômage involontaire par manque de travail, devront se présenter munis de leurs cartes d'immatriculation des assurances sociales, à un Office public de placement (ou chez le correspondant de l'Office) pour se faire inscrire.

Lorsque le chômage durera plus de huit jours, l'assuré devra se présenter à l'Office public de placement pour en faire la déclaration.

Tout assuré qui ne fera pas cette déclaration après l'expiration de ce délai de huitaine sera considéré par l'Office public de placement comme ayant repris son travail.

Le paiement des cotisations en cas de chômage ne sera acquis qu'aux assurés obligatoires non agricoles, de nationalité française, belge, italienne et polonaise, comptant avant la période de chômage une année entière d'affiliation ininterrompue aux assurances sociales.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (1^{er})

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT

de 13 à 24 francs par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 05.

Office supprimé

Paris. — L'Office public un décret supprimant l'office d'huissier près le tribunal de première instance de Gourdon, dont M. Chavanié était titulaire.

Terrible incendie

Varsovie. — La nuit dernière le feu a détruit à Vilno la plus grande fabrique de carburant de la Pologne.

Au cours des sauvetages plusieurs pompiers ont été gravement brûlés. Le propriétaire de la fabrique est devenu subitement fou.

Les exploits des bandits américains

Philadelphie. — Quatre garçons de recettes ont été dévalisés de leurs serviettes contenant 25.000 dollars par des bandits en auto qui s'enfuirent après avoir tué les policemen qui voulaient s'interposer.

La défense contre avion

Perpignan. — Le maréchal Pétain, chargé de l'organisation de la défense du territoire contre les attaques aériennes, est arrivé à Perpignan pour participer à une conférence réunissant toutes les autorités.

Il repartira à la fin de l'après-midi pour Carcassonne.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame François CAYRAC, leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Jean CAYRAC

LE COURRIER DU GANDOL

Les rhumatisants qui ont fait rationnellement usage du nouveau médicament Gandol en connaissent les effets admirables. Les remerciements reçus se chiffrent par milliers. Certains maux de reins ont été soulagés en quelques jours, certaines crises de sciaticque et de goutte ont été enrayeres. Une rhumatisme qui avait tout essayé a repris ses occupations. Un arthritique nous signale qu'en faisant des cures régulières de Gandol, il est parvenu à éviter toute crise aiguë. Le Gandol basé sur une nouvelle découverte, est le remède le plus énergique par son pouvoir de dépuraton spécial sur l'acide urique. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Phie Orliac à Cahors.

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

Feuilleton du « Journal du Lot » 5

? LUI ?

PAR

Maurice RENARD

CHAPITRE II

M^r FEUILLARD RACONTE CE QU'IL SAIT

— Au diable ! — fit-il, tout rouge. — C'est bien la peine que je m'évertue !... Je me demande vraiment ce qu'il faut penser de toi ! Original ! Voilà : tu es un original ! Et je ne te l'envoie pas dire.

— Fantaisiste plutôt, corrigea Mareuil avec un sourire amusé. — Ecoute, conseilla le notaire après un moment, méfie-toi de la comtesse. Crois-moi, mon vieux...

Jean Mareuil alluma une cigarette, et dit, en lançant la première bouffée :

— Alors, voyons, explique. Un contrat de mariage, qu'est-ce que c'est, au juste ?...

La voiture s'arrêta. Ils entrèrent au caharet.

Tous droits réservés.

CHAPITRE III

AUBRY ET SES MAÎTRES

Gilberte ayant fait part à sa tante du désir qu'elle avait de recevoir Jean Mareuil chez elle, Mme de Prase n'eut garde de s'y opposer. Outre qu'il entraînait dans ses habitudes de ne rien refuser à sa nièce, — tradition qu'elle ne pouvait rompre, — Mme de Prase se félicita d'un état de choses qui allait lui permettre d'étudier de plus près ce fâcheux séducteur.

Jean Mareuil fut donc admis chez Mme Laval, au nombre de ses familiers. Lionel en profita pour pénétrer dans la vie du jeune homme, autant que l'y autorisait la politesse plutôt froide de l'intéressé. Il s'arrangea de façon à le rencontrer fréquemment sur les terrains qui pouvaient leur être communs : au golf, au tennis, à la salle d'armes. Mais, au bout de quelques jours, cet espionnage lui parut tellement inutile, si non grotesque, qu'il résolut de l'abandonner, et cela d'autant plus logiquement qu'Aubry, l'ancien maître d'hôtel, chargé par lui d'une surveillance plus étroite, — plus policière, en quelque sorte, et qui nécessitait l'action d'un homme inconnu de Jean Mareuil, — avait suivi ce dernier, et le suivait encore dans toutes ses sorties, sans rien apercevoir qui fût suspect.

Lionel fit part de sa décision à Mme de Prase. Il trouva en elle une

résistance qui, pour sembler instinctive et sans raison, n'en était pas moins opiniâtre.

— Depuis que j'observe M. Mareuil, dit-elle, si peu que je l'aie vu jusqu'ici, je me suis fait une opinion. Je sens, je suis sûre qu'il nous cache quelque chose. Ses réveries, ses préoccupations ne sont pas naturelles. Il y a je ne sais quel mystère dans sa vie.

— Mais quoi ? demanda Lionel avec irritation. Précisez, bon Dieu ! Puisque je vous dis...

— Quoi, nous le saurons. Soit gentil. Et cherche. Pour le moment, ce n'est qu'une impression que j'ai. Mais tu sais que mes impressions me trompent rarement.

— C'était vrai. Lionel s'était souvent incliné devant la pénétration de sa mère.

— Je reconnais, dit-il, que vous ne manquez pas de flair. Je crains seulement aujourd'hui, que vous ne preniez vos désirs pour des pressentiments. Pardieu ! maman, je suis comme vous : je voudrais bien que Gilberte devienne ma femme, car la petite a le diable.

— Il faut que tu l'épouses ! fit Mme de Prase.

— Qu'est-ce qui vous prend ? « Il faut, il faut »...



ON DEMANDE
à acheter de suite dans la Région
**INDUSTRIES
FONDS DE COMMERCE
PROPRIÉTÉS**
quels qu'en soient l'importance, le genre et le prix
Ecrire Central Office Bureaux 148 à 154
BOURSE DE COMMERCE - PARIS

**ETABLISSEMENTS DU CENTRE
ET DU SUD-OUEST**

TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc.
Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie.
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc.
Teinture de fourrures.
Pour deuil, livraison en 48 heures, détails d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.
Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

Pharmacie PAUL GARNAL
97, Boulevard Gambetta, CAHORS
Organisation moderne

VENTE RECLAME
Eau de Cologne 60°
Prix du litre verre compris... 25 fr.
Prix du 1/2 litre... 14 fr.
Prix du 1/4 litre... 7 fr.
Eau de Cologne 90°
Prix du litre verre compris... 35 fr.
Prix du 1/2 litre... 18 fr.
Prix du 1/4 litre... 9 fr. 50

Représentants sérieux p. visiter charcuteries pr. vente boyaux.
Fortes commissions sibienn. Ec. ETIENNE, 2, r. A. Walter, St-Denis(S.)

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans
le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

BOURSE DE PARIS

Cours comparatifs de la Semaine

dernier Cours du Cours du
revenu 13 Mai 20 Mai

Fonds d'Etat

3 %	73 60	73 85
3 % amortissable	83	83 05
3 1/2 % (rd)	95 50	95 25
5 %	96 40	96 35
4 % 1917	89 85	89
4 % 1918	88 35	87 45
5 % 1920 amort.	114 05	113 65
4 % 1925	102 40	103 12
6 % 1927 amort.	104 45	105 90
5 % 1928	103 25	103 40
B. du Tr. 5 % 1924	96 50	96 15
B. du Tr. 7 % 1926	730 50	729
B. du Tr. 7 % 1927	568	570
B. du Tr. 7 % 1927	560	565

Crédit National

25	5 % 1919	580	576
25	Obl. 500 5 % 1920	523	524
30	— 6 % 1921	512 50	514
30	Bons décen. 6 % 1922	527	530 50
30	— 6 % janv. 1923	519	516
30	— 6 % janv. 1923	515	512
30	— 6 % janv. 1924	526 50	526

Ville de Paris

15	1871 3 %	378	383
20	1875 4 %	472	481
10	1892 2 1/2 %	280	267
10	1894-1896	275	265
10	1898 2 %	345	329
10	1899 2 %	332	317
12 50	1904 2 1/2 %	338	327
11	1905 2 3/4 %	285	285
12	1910 3 %	285	285
9	1912 3 %	263	261
25	1919 5 %	580	576
50	1928 5 %	983	980
45	1929 4 1/2 %	950	960
40	1930 4 %	875	875
40	1930 4 %	890	905

Crédit Foncier

13	Communales 1879	495 90	500
15	— 1880	510	515
12	— 1891	310	305
15	— 1906	372	360 50
7 50	— 1912	185	189
40	— 1930	905	915
40	— 1931 (lots)	930	920
15	— 1931-32 (C)	930	920
15	Foncière 1879 3 %	505	510
15	— 1883 3 %	290	290
13	— 1885 2,60 %	341 50	335
7 50	— 1909 3 %	185	188
17 50	— 1913 3 1/2 %	380	380
40	— 1930 4 %	938	920
35	Emp. 1926 7 %	686	688
35	— 1927 7 %	555	551
50	— 1929 5 %	985	980

LA PHOSPHORE GARNAL

Médiation Industrielle phosphatée
Remplace l'huile de Foie de Morue
Prix de l'hectolitre : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
Se vend dans toutes les pharmacies

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

« LE CAPITAL »
Directeur : Jules PERQUEL
1, boulevard des Italiens, Paris

Voici le sommaire du numéro de son édition économique qui vient de paraître.
La Conférence générale du désarmement, Charles Dupuis, membre de l'Institut. — Le Chômage et l'Immigration, William Qualid, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. — Le projet d'entente danubienne et l'ordre européen, Yves Le Trocquer, Sénateur, ancien Ministre. — « Souverainetés intransigeantes » et organisation internationale, Jean Devaux, Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse. — Le Ministère de la Défense Nationale, Général d'Armau de Pouydragan, ancien Gouverneur Militaire de Strasbourg. — Le problème des chemins de fer dans l'Afrique Française, Ed. Giscard d'Estaing. — Le capitalisme se renie-t-il lui-même ? Ernest Teilhaac, Chargé de cours à la Faculté de Droit de Poitiers. — Le problème des transports en Russie Soviétique, Henriot

Marty. — La situation économique de l'Empire colonial français, Georges-R. Manue. — Baisse des prix et commerce extérieur, Paul Maquenne. — Le problème australien, Albert Haas. — Approvisionnement, vente et débit des timbres fiscaux, A. — Bibliographie.

LES ANNALES
C'est un bien émouvant hommage que, dans les *Annales* du 15 mai, Albert Sarraut rend à Paul Doumer ! L'ancien ministre s'attache surtout à magnifier l'œuvre du gouverneur général de l'Indochine, véritable créateur, de notre France d'Asie. Son apologie rend un son particulièrement pathétique... Dans ce même numéro, le Congrès de Versailles et les élections sont commentés par Georges Champeaux et Pierre Audiat. Georges Duhamel, André Maurois, André Channon et Paul Valéry donnent leur opinion sur la politique et les écrivains : Constantin Weyer publie d'admirables souvenirs de son enfance rustique ; Stefan Zweig poursuit son étonnant « Vie de Mary Baker », fondatrice de la Christian Science. De magnifiques illustrations accompagnent ces textes éclatants. Partout, 3 francs.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Chemin de fer d'Alsace et Lorraine, Est, Etat, Midi, Nord, P.O., P.L.M., Algériens, P.L.M., Algériens Elats, Tunisiens, Sfax et Gafsa.

BILLETS DE FAMILLE
D'ALLER ET RETOUR
FRANCE, ALGERIE, TUNISIE

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1^{re} et 3^e classes sont délivrés dans toutes les gares des Réseaux d'Alsace et Lorraine, Est, Etat, Nord, P.O., P.L.M. et Midi, pour toute gare des Réseaux algériens de l'Etat et du P.L.M., des Chemins de fer tunisiens et de Sfax à Gafsa ou vice-versa, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 km, sur les réseaux métropolitains.
Trois membres au moins de la famille — dont le chef de famille ou sa femme — doivent se déplacer. Dans ce mini-

mum, deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur ; les enfants jusqu'à 3 ans et les domestiques n'entrent pas en ligne de compte pour la constitution du minimum.

Ces billets donnent droit au transport en chemin de fer en France, Algérie, Tunisie.

Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port-Vendres, Alger, Bône, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax ; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

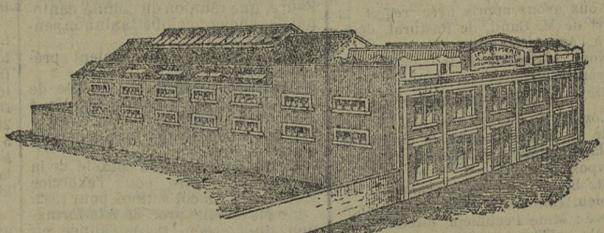
La validité des billets varie de 45 jours à 4 mois, suivant l'époque de leur émission.

La 1^{re} personne paie le plein tarif ; la 2^e bénéficie d'une réduction à l'aller et au retour de 25 0/0 ; la 3^e d'une réduction de 50 0/0 ; la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux Bureaux de renseignements et bureaux de ville des grands Réseaux de Chemins de fer français, aux agences de voyages, etc...

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES



USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers : 1.200 m²

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'ÉTÉ 1932

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	
PARIS (Orsay) dép.	22	20	9	55	17	21	19	55	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	34	10	7	17	32	20	8	21	22
LIMOGES (arr.)	5	53	16	6	23	2	2	8	3	16
BRIVE (arr.)	4	31	9	5	16	21	2	2	3	24
BRIVE (dép.)	7	12	11	59	18	2	0	45	4	8
Gignac-Cressensac	8	13	13	10	16	18	8	18	52	0
SOULLAC (dép.)	8	37	13	48	17	22	18	50	20	33
CAZOULES	8	45	13	56	17	30	20	43	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8	51	14	2	17	35	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	2	14	12	17	47	—	—	—	—
Nozac	9	14	14	22	17	59	—	—	—	—
GOURDON (dép.)	9	51	14	57	18	17	19	17	21	40
Saint-Clair	9	40	14	46	18	27	—	—	—	—
Dégagnac	9	51	14	57	18	39	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	10	2	15	8	18	51	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	13	15	19	19	2	—	—	—	—
Pradines	10	22	15	28	19	12	—	—	—	—
CAHORS (arr.)	10	35	15	41	19	23	19	58	2	35
CAHORS (dép.)	11	35	17	38	20	2	2	39	6	8
Sept-Ponts	11	59	18	7	—	—	—	—	—	—
Cieurac	12	6	18	16	—	—	—	—	—	—
Causade	12	40	18	54	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	14	19	32	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE arr.	16	49	21	46	—	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	
TOULOUSE... d.	4	50	8	48	10	20	13	40
MONTAUBAN. d.	6	14	9	48	11	—	16	2
Causade	6	55	10	29	—	—	16	41
Labenque	7	32	11	9	—	—	17	17
Cieurac	7	40	11	18	—	—	17	25
Sept-Ponts	7	51	11	30	—	—	17	36
CAHORS... arr.	7	59	11	38	12	4	17	44
CAHORS... dép.	8	17	12	42	12	8	17	52
Pradines	8	24	12	49	—	—	17	59
Espère	8	32	12	53	—	—	18	7
St-Denis-Catus	8	46	13	11	—	—	18	20
Thédirac-Peyril.	8	59	13	25	—	—	18	33
Dégagnac	9	10	13	34	—	—	18	42
Saint-Clair	9	19	13	43	—	—	18	51
GOURDON (d.)	9	37	13	58	12	51	19	6
Nozac	9	45	14	7	—	—	19	14
Lamothe-Fénelon	9	55	14	16	—	—	19	23
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	24	—	—	19	30
CAZOULES	10	8	14	30	—	—	19	36
SOULLAC. dép.	10	25	14	42	13	16	19	49
Gignac-Cressens.	10	52	15	11	—	—	20	19
BRIVE... a.	11	20	15	41	13	53	20	49
BRIVE... d.	13	58	—	—	—	—	23	32
PARIS... (A.) arr.	21	46	—	—	—	—	33	39
PARIS... (O.) arr.	21	58	—	—	—	—	33	52

De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	3	18	33
Pradines	6	29	15	11	18	41
Mercuès	6	38	15	20	18	50
Donelle (Arrêt)	6	42	15	24	18	54
Parnac	6	49	15	33	19	3
Luzzech	6	55	15	39	19	10
Castelfranc	7	7	15	50	19	22
Puy-Evêque	7	11	15	54	19	26
Puy-l'Evêque	7	20	16	3	17	35
Duravel	7	27	16	10	17	47
Soturac-Touzac	7	35	16	18	17	59
Fumel	7	46	16	29	18	26
LIBOS	7	51	16	34	18	32

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	27	9	22	14	25
Fumel	6	38	9	29	14	32
Soturac-Touzac	6	54	9	40	14	43
Duravel	7	5	9	47	14	50
Puy-l'Evêque	7	21	9	55	14	57
Castelfranc	7	35	10	4	15	6
Luzzech	7	52	10	9	15	11
Parnac	8	12	10	20	15	22
Donelle (Arrêt)	8	25	10	29	15	32
Mercuès	8	40	10	40	15	43
Pradines	8	52	10	48	15	51
CAHORS	9	1	10	55	15	58

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5	22	14	21	17	13
Vayrac	5	30	14	29	17	21
Bétaille (arrêt)	5	36	14	35	17	23
Puybrun	5	46	14	44	17	34
Brethenoux-Biars	6	4	14	57	17	45
Port-de-Gagnac	6	12	15	5	17	52
Laval-de-Cère	6	23	15	14	18	—
Lamativie	6	45	15	34	18	21
Siran (arrêt)	7	2	15	51	18	38
La Roquebrun	7	20	16	7	19	65
AURILLAC. arrivée	8	2	16	50	19	41

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6	32	10	59	19	45
Sarlat	7	53	12	5	17	35
Cazoules	8	23	12	42	19	8
Souillac	7	31	10	56	13	31
Le Pigeon	7	45	11	20	13	48
Baladou. Arrêt.	7	50	11	27	13	53
Martel	7	59	11	56	14	1
St-Denis-p.-M. ar.	8	9	12	8	14	11

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7	42	9	7	12	42
Martel	7	58	9	22	12	57
Baladou. Arrêt.	8	5	9	29	13	54
Le Pigeon	8	11	9	35	13	8
Souillac	6	50	8	21	9	45
Cazoules						